

Insee Conjoncture

Centre-Val de Loire



N° 5

Mai 2015

Le Bilan économique

Dégradation de l'emploi mais embellie de la
création d'entreprises en 2014

Avant-propos

Comme chaque année à fin mai, la direction régionale de l’Insee Centre-Val de Loire publie le Bilan économique régional de l’année écoulée. Cet état des lieux rassemble les analyses thématiques faites par les experts des différents domaines présentés. Il dresse un panorama des évolutions récentes de l’économie régionale.

L’Insee espère contribuer ainsi à éclairer les acteurs publics et privés, en particulier dans leurs prises de décisions.

Les différentes analyses de ce Bilan économique 2014 ont été rédigées par l’Insee et les partenaires habituels de l’ouvrage : DIRECCTE, DREAL DRAAF. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l’information du public.

Jean Michel Quellec, directeur régional de l’Insee Centre-Val de loire



Avertissement

La rédaction de ce Bilan économique 2014 s’échelonne de janvier à mai 2015. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

- nd Résultat non disponible
- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- p Données provisoires
- € Euro
- M Million
- Md Milliard

Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse régionale Dégradation de l'emploi mais embellie de la création d'entreprises en 2014	6
Contexte national En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère	7
Emploi Une nouvelle dégradation de l'emploi salarié	8
Chômage Des demandeurs d'emploi plus nombreux	10
Démographie d'entreprises Redémarrage des créations et ralentissement des défaillances	12
Construction Poursuite de la baisse de l'activité en 2014	14
Tourisme Une activité en repli	16
Transport Un bilan mitigé	18
Agriculture Des récoltes abondantes en 2014	20
Commerce extérieur Des échanges extérieurs en baisse mais un solde commercial toujours excédentaire	22
Définitions	24

Synthèse régionale

Dégradation de l'emploi mais embellie de la création d'entreprises en 2014

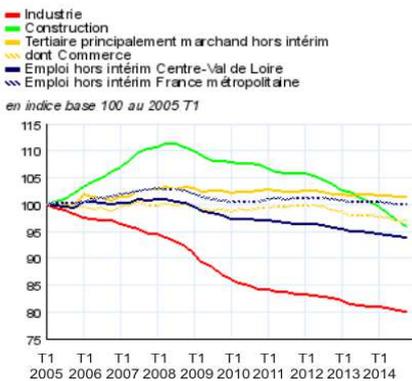
Corinne Chevalier, Insee Centre-Val de Loire

Dans un contexte international plus favorable, l'économie française croît faiblement en 2014. Les progressions nationales de l'activité et de l'emploi sont modestes (+ 0,2 et + 0,3 %) ; le taux de chômage est quasi stable (10,2 %). Les tendances en matière d'emploi sont légèrement moins favorables en Centre-Val de Loire. Toutefois, la démographie régionale des entreprises enregistre une embellie.

Nouvelle dégradation de l'emploi salarié

En 2014, l'emploi se dégrade dans tous les secteurs d'activité, plus fortement qu'en 2013 et davantage que nationalement. La moitié environ des pertes d'emploi sont enregistrées dans la construction, près du tiers dans l'industrie. Même l'intérim est en léger repli sur l'année (*figure 1*).

1 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands en Centre-Val de Loire



Note : données CVS

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs

Source : Insee, estimations d'emploi

Des demandeurs d'emploi plus nombreux

En lien avec cette dégradation du marché de l'emploi, le taux de chômage poursuit sa progression et atteint 9,7 % fin 2014, en augmentation de 0,5 point sur l'année (*figure 2*). Il reste inférieur au taux métropolitain.

2 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

Fin 2014 le Centre-Val de Loire comptabilise 206 000 demandeurs d'emploi, dont 132 700 sans aucune activité au cours du dernier mois. Les seniors demeurent fortement touchés, même si leur nombre augmente un peu moins qu'en 2013 (+ 9,2 contre + 11,6 %). Il en est de même des demandeurs d'emploi de longue durée (+ 11,2 contre 14,7 %). Le nombre des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans progresse de 4,0 % en 2014.

La construction toujours en difficulté

Le marché de l'immobilier du neuf enregistre un net recul en 2014 : - 22,6 % des autorisations de construction, - 17,1 % des mises en chantier, - 17,6 % des réservations à la vente.

L'activité se réduit également dans les travaux publics (- 7 %), en lien avec la réduction des investissements publics.

Embellie de la démographie des entreprises

Les créations d'entreprises sont reparties à la hausse en 2014 (+ 2,9 %), dans tous les secteurs en dehors de la construction. Les défaillances marquent un repli de 8,4 %. Le dynamisme entrepreneurial est plus marqué en Centre-Val de Loire que nationalement. La baisse des défaillances n'est en particulier que de 0,7 % en moyenne nationale.

Un solde commercial extérieur toujours excédentaire

Le commerce extérieur du Centre-Val de Loire a été moins dynamique en 2014 : les exportations sont en baisse de 5,4 % par rapport à 2013, les importations de 5,9 %. Le solde commercial reste toutefois excédentaire. Les produits pharmaceutiques et chimiques, ainsi que les parfums et cosmétiques, restent prépondérants dans les échanges commerciaux de la région. L'Allemagne demeure son premier partenaire.

Transport : un bilan mitigé

La réduction des échanges, joue, avec la réduction des flux internes, sur l'activité de transport routier de marchandises. Après une hausse en 2013, elle enregistre un recul de 5,4 % en 2014, plus net que nationalement. En revanche, après cinq années de baisse, les immatriculations de véhicules particuliers sont en légère hausse.

Grandes cultures : des récoltes abondantes

Les récoltes 2014 des grandes cultures ont été abondantes, mais de moindre qualité qu'en 2013. Les cours continuent de fléchir en raison de récoltes mondiales importantes.

La filière bovine connaît des évolutions variables : baisse des abattages et des cours de la viande, augmentation de la production laitière. Les livraisons de lait de chèvre sont également en hausse.

Une activité touristique en repli

La fréquentation touristique est en baisse de 2,1 % en 2014, plus prononcée qu'en France métropolitaine (- 0,8 %). Ce repli est davantage le fait de la clientèle française qu'étrangère. Les départements ligériens bénéficient toujours des trois quarts de la fréquentation touristique régionale, mais sont toutefois moins visités qu'en 2013. ■

Contexte national

En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère

Laurent Clavel, Direction des études et synthèses économiques, Insee

Légère accélération de l'activité mondiale

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents.

Dans les pays avancés, l'accélération de l'activité recouvre un décalage conjoncturel entre d'une part les pays anglo-saxons et d'autre part la zone euro. Ainsi, l'activité progresse à un rythme soutenu dans les premiers. La zone euro, en revanche, après deux années de contraction de l'activité, ne renoue que timidement avec la croissance et les hétérogénéités y restent fortes. La croissance de la zone se redresse surtout à la fin de l'année, sous l'effet notamment de deux *stimuli* extérieurs : d'une part le prix du pétrole baisse fortement au second semestre, d'autre part l'euro se déprécie nettement par rapport au dollar.

Dans les pays émergents, l'activité ralentit pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance chinoise, mais aussi de la dégradation dans plusieurs autres grands pays, notamment le Brésil et la Russie.

L'économie française croît faiblement

En 2014, le PIB de la France progresse de 0,2 % après + 0,7 % en 2013 (*figure 3*).

La demande intérieure hors stocks est le principal contributeur à la croissance du PIB, à hauteur de + 0,5 point, comme en 2013. La consommation des ménages accélère légèrement (+ 0,6 % après + 0,4 % en 2013). La demande intérieure est également soutenue par le dynamisme des dépenses de consommation des administrations publiques (+ 1,6 %, comme en 2013), tandis que leur investissement recule fortement (- 6,9 % après + 0,1 % en 2013). L'investissement des entreprises non financières se redresse (+ 2,0 % après + 0,5 % en 2013), alors que l'investissement des ménages, principalement en logements, se replie pour la troisième année consécutive (- 5,3 % en 2014). Au total, l'investissement de l'ensemble des secteurs se replie en 2014 (- 1,2 %) plus fortement qu'en 2013 (- 0,6 %) (*figure 4*).

4 Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (%)			2014	
	2012	2013	2014	milliards d'euros	contribution à la croissance du PIB en volume
Produit intérieur brut (PIB)	0,2	0,7	0,2	2 060,9	0,2
Importations	0,7	1,7	3,8	630,1	- 1,2
Consommation effective des ménages, dont :	0,2	0,6	0,9	1 464,8	0,7
dépense des ménages	- 0,3	0,4	0,6	1 094,9	0,3
dépense individualisable des administrations	1,5	1,6	1,6	546,0	0,4
Consommation collective des administrations publiques	1,4	1,9	0,8	175,9	0,1
Formation brute de capital fixe, dont :	0,2	- 0,6	- 1,2	443,1	- 0,3
entreprises non financières	- 0,2	0,5	2,0	248,8	0,2
ménages	- 2,1	- 1,5	- 5,3	98,8	- 0,3
administrations publiques	1,8	0,1	- 6,9	75,2	- 0,3
Variations de stocks (contribution à la croissance)	- 0,6	0,2	0,2	10,0	0,2
Exportations	2,5	1,7	2,4	593,6	0,7

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

En 2014, les exportations gagnent en dynamisme (+ 2,4 % après + 1,7 % en 2013). Mais les importations accélèrent plus vivement (+ 3,8 %, après + 1,7 %). Au total, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB devient négative (- 0,5 point après une contribution neutre en 2013).

Par branche, l'activité est portée par les services marchands (+ 0,5 % après + 0,7 %), les services non marchands (+ 1,0 % après + 1,2 %) et l'agriculture (+ 8,5 % après - 1,9 %). L'activité de la branche énergie-eau-déchets se replie fortement (- 2,1 % après + 2,2 % en 2013), en raison d'un climat doux en début comme en fin d'année. La construction recule fortement (- 3,6 %), après une

quasi-stabilisation en 2013 (+ 0,1 %). L'activité dans l'industrie manufacturière se replie (- 0,7 % après + 0,5 %).

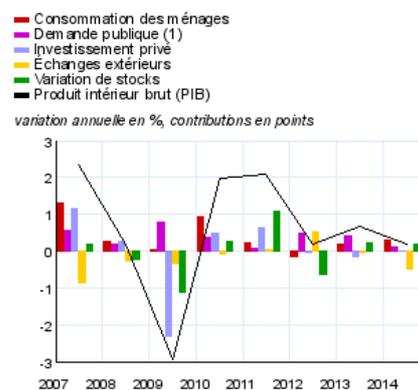
Le pouvoir d'achat rebondit

Le pouvoir d'achat rebondit (+ 1,1 % après - 0,1 % en 2013). En termes nominaux, le revenu des ménages gagne en dynamisme (+ 1,1 % après + 0,7 % en 2013), alors que les prix de la consommation décèlent de nouveau nettement (0,0 % après + 0,8 % en 2013).

L'emploi total croît légèrement

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (- 0,2 %), en raison du faible rythme de croissance de l'activité. Mais, grâce aux créations nettes d'emplois dans les branches non marchandes, principalement des contrats aidés (notamment la montée en charge des emplois d'avenir), l'emploi total augmente en moyenne sur l'année (+ 0,3 %) et le taux de chômage est quasi stable en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 % en 2013). ■

3 Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



(1) y compris Institutions sans but lucratif au service des ménages
Champ : France
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

Avertissement : dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles sont principalement en glissement annuel (T4 2014 / T4 2013) pour les autres évolutions du Bilan, ce qui peut expliquer certains écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du Bilan économique régional.

Emploi

Une nouvelle dégradation de l'emploi salarié

Dans la région, l'emploi salarié marchand se détériore à nouveau au cours de 2014. Ce repli est plus marqué qu'en France métropolitaine et il s'accélère par rapport à 2013. L'ensemble des secteurs d'activité est touché. Dans la continuité des années précédentes, la construction est la plus impactée en Centre-Val de Loire comme au niveau métropolitain. La baisse est bien moins importante dans le tertiaire marchand, grâce aux activités financières et aux services aux entreprises, secteurs, au sein desquels les emplois augmentent cette année. En 2014, l'emploi est en recul dans tous les départements. L'Indre-et-Loire et le Loiret subissent des pertes relativement moins importantes que les autres départements.

Caroline Métois, Insee Centre-Val de Loire

Le Centre-Val de Loire compte 558 000 emplois salariés marchands fin 2014. La situation se dégrade plus fortement qu'au cours de l'année 2013 (- 1,0 % contre - 0,6 %). Le recul relatif est un peu plus important qu'au niveau national (- 0,5 %). Depuis 2008, la région est plus touchée que la moyenne métropolitaine. L'industrie, concentrant de nombreux emplois dans la région, a subi les effets de la crise davantage que les autres secteurs.

Un recul de l'emploi dans l'ensemble des secteurs

Durant l'année 2014, la détérioration de l'activité concerne tous les secteurs, plus fortement la construction et l'industrie (*figure 1*).

Comme les années précédentes, la dégradation de l'emploi est importante dans la construction. Près de la moitié des 5 900 emplois perdus dans la région sont dans ce seul secteur. Ce repli de 4,6 % est supérieur à celui affectant la France métropolitaine (- 3,5 %).

L'activité industrielle subit cette année une perte de 1 800 emplois, soit un recul de 1,2 %, similaire au niveau national. La baisse est toutefois moins marquée que durant la période 2008 et 2013 dans la région (- 2,6 % en glissement annuel moyen) (*figure 2*).

En Centre-Val de Loire, les secteurs du matériel de transport et des biens d'équipement, et dans une moindre mesure celui de l'industrie alimentaire, sont les plus impactés, alors que l'emploi progresse fortement dans le secteur de l'énergie, de l'eau et des déchets.

Comparé aux autres secteurs, le recul de l'emploi dans le tertiaire marchand est plus limité (- 0,4 %). Cette tendance à la baisse fait suite à une année 2013 plus favorable. Ce secteur évolue peu au niveau national.

Le commerce et les transports subissent la dégradation la plus forte en 2014, plus marquée qu'en France métropolitaine. Dans la continuité de l'année précédente, l'emploi progresse dans les services financiers et le soutien aux entreprises.

Après une forte progression en 2013, l'intérim se replie cette année (- 1,7 %), ayant fortement fluctué d'un trimestre à l'autre (*figure 3*) alors qu'il se stabilise au niveau national (+ 0,1 %). Cette diminution est à l'inverse de la tendance observée entre 2008 et 2013, où l'emploi dans l'intérim est en augmentation (+ 2,5 % en moyenne annuelle contre + 1,1 % au niveau métropolitain).

En lien avec l'évolution globale, les emplois intérimaires baissent le plus fortement dans la construction, secteur subissant les effets d'une conjoncture peu

favorable, et dans une moindre mesure dans les services. En revanche, ils augmentent dans l'industrie.

Une dégradation de l'emploi dans tous les départements

En 2014, l'emploi décline dans l'ensemble des départements de la région Centre-Val de Loire (*figure 4*).

L'Indre-et-Loire et le Loiret sont les moins touchés, avec respectivement des replis de 0,5 et 0,7 %. Cependant, ces baisses représentent un volume d'emploi important : - 1 900 emplois dans ces deux départements. Dans ces territoires, la stabilisation du secteur tertiaire marchand permet de limiter la baisse. Le recul dans la construction en Indre-et-Loire est plus faible qu'ailleurs. C'est aussi le seul département de la région où l'emploi dans le commerce augmente légèrement.

Dans le Loir-et-Cher, l'Eure-et-Loir, l'Indre et le Cher, le recul de l'emploi oscille entre 1,1 et 1,9 %. Comme au niveau régional, la construction est particulièrement touchée dans ces quatre départements.

Un quart des pertes d'emploi régionales provient de l'Eure-et-Loir : - 1 300 emplois. ■

Pour en savoir plus

- Caroline Métois, « Des signes de reprise toujours en attente », *Insee Conjoncture-Val de Centre* n° 4, avril 2015

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	2014 - T4 (millier)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2013/2008 (1)	
		Centre-Val de Loire	France métropolitaine	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
		%			
Industrie	149,9	- 1,2	- 1,2	- 2,6	- 2,0
Industrie agro-alimentaire	19,0	- 0,6	0,1	- 1,3	- 0,4
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	18,0	3,4	1,0	0,5	0,2
Biens d'équipement	24,2	- 1,1	- 1,4	- 3,6	- 2,8
Matériels de transport	10,9	- 2,2	- 2,7	- 4,3	- 2,0
Autres branches industrielles	77,8	- 2,2	- 1,7	- 2,9	- 2,9
Construction	54,4	- 4,6	- 3,5	- 1,9	- 1,5
Tertiaire marchand	353,7	- 0,4	0,1	- 0,1	0,3
Commerce	107,7	- 1,1	- 0,5	- 0,4	- 0,2
Transports	47,8	- 0,9	- 0,5	- 1,7	- 0,3
Hébergement - restauration	27,0	- 0,3	0,8	- 0,3	0,9
Information - communication	14,1	- 0,7	0,8	- 1,4	0,3
Services financiers	28,9	1,3	0,5	0,3	0,2
Services immobiliers	6,7	- 0,2	- 0,1	- 1,0	- 0,5
Services aux entreprises	68,6	0,7	0,8	0,7	0,9
Services aux ménages	25,7	- 0,1	0,8	0,6	0,7
Intérim	27,2	- 1,7	0,1	2,5	1,1
Total	558,0	- 1,0	- 0,5	- 1,0	- 0,4

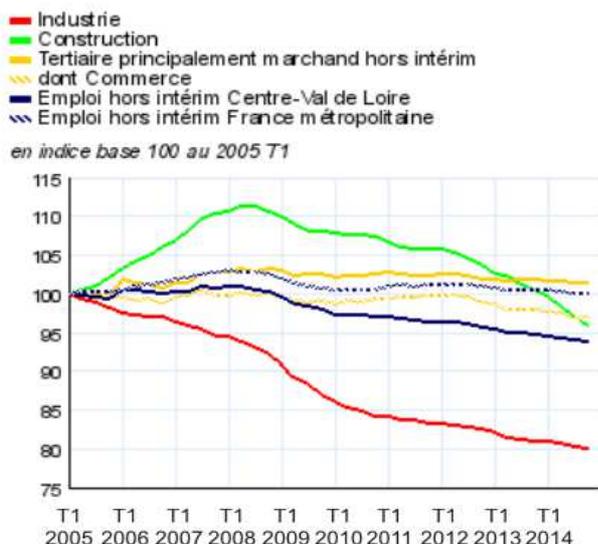
Note : données CVS

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs

Source : Insee, Estimations d'emploi

2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands en Centre-Val de Loire



Note : données CVS

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs

Source : Insee, Estimations d'emploi

3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Note : données CVS

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre

Source : Insee, Estimations d'emploi

4 Emploi salarié par département et par secteur

	2014 T4 (millier)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont commerce	dont intérim	
Cher	57,6	- 1,0	- 5,4	- 1,9	- 2,5	2,1	- 1,9
Eure-et-Loir	84,7	- 1,8	- 6,3	- 0,7	- 0,6	- 1,8	- 1,6
Indre	44,1	0,3	- 5,3	- 2,1	- 2,4	4,5	- 1,7
Indre-et-Loire	135,4	- 0,9	- 2,6	- 0,0	0,3	- 6,7	- 0,5
Loir-et-Cher	70,2	- 1,6	- 5,5	- 0,0	- 2,9	- 0,3	- 1,1
Loiret	166,0	- 1,4	- 4,6	0,1	- 0,8	- 1,2	- 0,7
Centre-Val de Loire	558,0	- 1,2	- 4,6	- 0,4	- 1,1	- 1,7	- 1,0

Note : données CVS

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs

Source : Insee, Estimations d'emploi

Chômage

Des demandeurs d'emploi plus nombreux

En 2014, en Centre-Val de Loire, la demande d'emploi croît à un rythme proche de l'année précédente et plus soutenu qu'en France métropolitaine. Les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée sont encore fortement touchés. L'accalmie observée en 2013 pour le public jeune, due en partie aux emplois d'avenir, ne se poursuit pas en 2014.

Pascale Casamayou, Direccte Centre-Val de Loire

Fin 2014, la région comptabilise 206 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B et C à Pôle emploi, en données brutes (figure 3), dont 132 700 sans aucune activité au cours du dernier mois (catégorie A).

La hausse de la demande se poursuit à un rythme proche de celui de 2013 (+ 6,7 contre + 6,4 % en 2013). En France métropolitaine, elle progresse de 6,4 %. Concernant la seule catégorie A, l'augmentation régionale s'élève à 5,4 %, évolution identique à celle du niveau national.

Les femmes demeurent moins affectées par la hausse de la demande d'emploi (catégorie A, B et C) : 6,2 contre 7,3 % pour les hommes. Cet écart s'explique notamment par le fort repli de l'emploi salarié dans la construction, secteur davantage masculin.

Dans l'ensemble des départements de la région, la demande d'emploi de catégorie A, B et C s'accroît, variant de 5,4 à 7,8 %, le Loiret et l'Indre-et-Loire dépassant la moyenne régionale.

Plus de quatre personnes sur dix inscrites depuis un an ou plus

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, inscrits depuis un an ou plus à Pôle emploi, progresse à un rythme plus soutenu dans la région qu'en France métropolitaine (+ 11,2 contre + 9,4 %). Toutefois, cette hausse régionale est de 3,5 points inférieure à celle de 2013. Fin 2014, ce public représente 43,6 % de la demande d'emploi, soit 1,7 point de plus qu'en 2013 et de 0,8 point supérieur à la France métropolitaine.

Sur les 89 800 demandeurs d'emploi de longue durée, plus de la moitié sont inscrits depuis deux ans ou plus. La durée moyenne des inscriptions continue de s'allonger et atteint près de dix-sept mois.

Des seniors s'éloignant du marché du travail

Les seniors demeurent fortement touchés mais leur nombre augmente à un rythme moindre que celui de 2013 : + 9,2 contre + 11,6 % (catégorie A, B et C). Avec 46 000 seniors demandeurs d'emploi fin 2014, ce public a quasiment doublé en cinq ans.

Le report de l'âge légal de la retraite, l'allongement progressif de la durée de cotisation et la suppression de la dispense de recherche concourent à cette évolution. La durée moyenne des inscriptions s'élève à vingt-sept mois.

Progression du public jeune

L'infléchissement des demandeurs de moins de 25 ans observé l'année dernière, grâce à la mise en place des emplois d'avenir, ne se poursuit pas : leur nombre s'accroît de 4,0 % sur un an, soit + 1,6 point.

En 2014, le Loiret enregistre la plus forte hausse (+ 6,3 %) devant l'Indre-et-Loire (+ 4,0 %), le Loir-et-Cher présente la plus faible évolution (+ 1,3 %).

Un repli des offres collectées dû à celles de courte durée

Moins de 96 000 offres d'emploi ont été déposées à Pôle emploi en 2014. Le recul se poursuit (- 10,5 %), supérieur à celui de la France métropolitaine (- 3,7 %). Ce repli est uniquement dû à la chute des offres d'emploi de courte durée (six mois ou moins), les offres durables augmentant de 1,0 %. Cette baisse concerne tous les domaines hormis le commerce-vente et grande distribution, la communication et la banque-assurance-immobilier.

Progression du chômage

Au quatrième trimestre 2014, dans la région, le taux de chômage atteint 9,7 contre 9,2 % fin 2013, inférieur de 0,3 point au niveau métropolitain (figures 1 et 2).

Le Cher demeure le plus touché (10,4 %), devant le Loiret, alors que le Loir-et-Cher affiche le taux le moins élevé (9,1 %). Sur l'année, le chômage s'accroît dans tous les départements, de 0,4 à 0,7 point. Le Loiret enregistre la plus forte hausse et son taux atteint 10,1 %.

Hausse de l'activité partielle

Le recours à l'activité partielle s'accroît dans la région. De juillet 2013 à juin 2014, les établissements ont consommé 1 140 milliers d'heures d'activité partielle, contre 884 entre mi-2012 et mi-2013 (figure 5).

Le Loiret, le Loir-et-Cher et dans une moindre mesure l'Indre, ont eu davantage recours à ce dispositif ; ils concentrent 69 % des heures régionales. Le secteur de la fabrication d'équipements électriques consomme 44 % des heures, devant la métallurgie avec 9 %.

Recul de l'apprentissage

Avec 12 500 entrées en 2014, l'apprentissage continue de décroître (figure 4). Cette même année, 14 000 contrats aidés ont été signés dans la région, dont huit sur dix dans le secteur non marchand. Les emplois d'avenir progressent et atteignent 3 300 contrats. Mis en œuvre par les missions locales, 6 300 contrats d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) ont été signés en 2014 dans la région, chiffre stable par rapport à l'année précédente. Ce dispositif vise à accompagner vers l'emploi durable les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion professionnelle. ■

Pour en savoir plus

- <http://www.centre.direccte.gouv.fr>
- <http://travail-emploi.gouv.fr/espaces,770/formation-professionnelle,1937/apprentissage,2500/>
- <http://travail-emploi.gouv.fr/espaces,770/emploi,1936/garantie-jeunes,2521/garantie-jeunes,2522/>

1 Taux de chômage

	% de la population active					Évolution 2014T4/ 2013T4 (point de %)
	2013 T4	2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014 T4 (p)	
Cher	10,0	10,0	9,9	10,3	10,4	0,4
Eure-et-Loir	9,3	9,4	9,4	9,6	9,7	0,4
Indre	9,0	9,2	9,2	9,5	9,5	0,5
Indre-et-Loire	8,7	8,7	8,8	9,1	9,3	0,6
Loir-et-Cher	8,7	8,7	8,7	9,0	9,1	0,4
Loiret	9,4	9,6	9,6	9,8	10,1	0,7
Centre-Val de Loire	9,2	9,2	9,3	9,5	9,7	0,5
France métropolitaine	9,6	9,7	9,7	9,9	10,0	0,4

p : données provisoires

Note : données CVS

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

2 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2014 (millier)		Glissement annuel (1)		nombre, %
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A	
Hommes	101,8	70,6	7,3	6,1	
Femmes	104,2	62,0	6,2	4,6	
Moins de 25 ans	36,1	23,6	4,0	3,1	
25 à 49 ans	123,9	77,7	6,7	4,9	
50 ans ou plus	46,0	31,3	9,2	8,3	
Inscrits depuis un an ou plus	89,8	nd	11,2	nd	
Centre-Val de Loire	206,0	132,7	6,7	5,4	
France métropolitaine	5 291,8	3 552,9	6,4	5,4	

nd : données non disponibles

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014

Note : données brutes

Sources : Pôle emploi ; Dares

4 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2013	2014 (p)	nombre, % Évolution 2014/2013
Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	nd	nd	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	13 281	12 486	- 6,0
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative à l'emploi (CUI-CIE)	1 469	1 448	- 1,4
Emplois d'avenir	553	982	77,6
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement à l'emploi (CUI-CAE) (1)	13 434	9 250	- 31,1
Emplois d'avenir	2 414	2 360	- 2,2
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	6 277	6 292	0,2

p : données provisoires

/// : absence de donnée due à la nature des choses

(1) : les contrats aidés CUI-CAE de 2013 ont une durée de 6 à 24 mois et ceux de 2014, une durée de 12 à 24 mois.

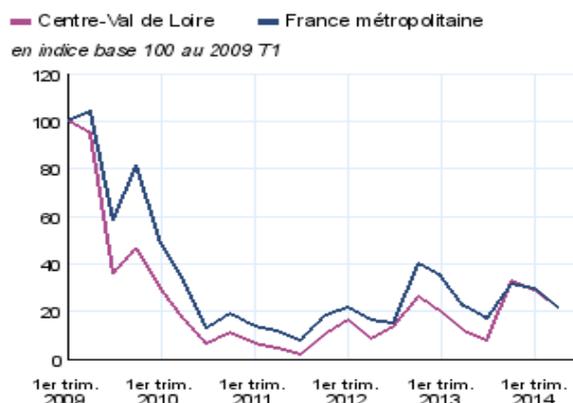
Note : extraction en avril 2015

Source : Dares

Avertissement

Depuis la réforme des ACI (ateliers et chantiers d'insertion), les entrées et les reconductions en CUI-CAE intervenant à partir du 1^{er} juillet ne sont plus disponibles sur les ACI. Par conséquent, depuis le 1^{er} juillet 2014, il y a rupture de séries sur les CUI-CAE. Pour information, un contrat en ACI est un contrat ayant un taux de prise en charge de 105 %.

5 Heures consommées d'activité partielle



Note : données brutes, hors conventions FNE et APDL (activité partielle de longue durée).

Source : Dares - DGFIP, extraction Sinapse

Démographie des entreprises

Redémarrage des créations et ralentissement des défaillances

En 2014, les créations d'entreprises repartent à la hausse et les défaillances se replient en Centre-Val de Loire. La démographie des entreprises y est plus favorable qu'au niveau métropolitain. Ces bons résultats sont dus à une croissance plus élevée des créations d'entreprises individuelles et, en partie, à une réduction plus importante des défaillances, notamment dans les secteurs du commerce et des services.

Muriel Pizzinat, Insee Centre-Val de Loire

Après une année 2013 difficile, les créations d'entreprises repartent à la hausse en 2014 : + 2,9 % en Centre-Val de Loire contre + 2,6 % en France métropolitaine. Cette année, 15 600 entreprises se sont créées dans la région, dont 11 600 entreprises individuelles et 4 000 sociétés.

Trois entrepreneurs individuels sur quatre créateurs

Les créations d'entreprises augmentent dans l'Indre, l'Indre-et-Loire, l'Eure-et-Loir et le Cher, qui avaient connu une baisse significative l'année précédente. Elles restent stables dans le Loiret et baissent de 6,9 % dans le Loir-et-Cher, départements moins impactés en 2013 (*figure 1*).

La reprise régionale provient principalement de la progression des créations d'entreprises individuelles, et plus particulièrement des auto-entreprises (+ 4,8 %), les créations de sociétés n'évoluant que faiblement (*figure 2*). Inversement, en France métropolitaine ces dernières progressent davantage.

Les créateurs régionaux choisissent, plus que nationalement, l'entreprise individuelle pour exercer leur activité, et l'écart continue de se creuser en 2014. Excepté dans le Loir-et-Cher, les créations d'entreprises individuelles augmentent dans tous les départements. Dans l'Eure-et-Loir, le Cher et l'Indre, l'auto-entreprise est privi-

légiée, alors que dans l'Indre-et-Loire et le Loiret les créateurs préfèrent l'entreprise individuelle classique.

En 2014, un quart des entreprises créées dans la région sont des sociétés, contre moins d'un tiers en France métropolitaine. Si la création sous ce statut juridique n'est pas déficitaire cette année, c'est grâce aux progressions notables dans l'Indre-et-Loire (+ 14,2 %) et l'Indre (+ 7,2 %), alors qu'elle diminue dans les autres départements.

Hausse des créations dans tous les secteurs sauf la construction

Le redémarrage des créations profite aux différents secteurs d'activité, hormis la construction.

Une nouvelle entreprise sur deux effectuée des activités de services. C'est dans ce secteur que la progression sur un an est la plus forte, 5 %, quel que soit le type d'entreprise individuelle (*figure 3*). Ces entrepreneurs individuels exercent principalement dans le conseil pour les affaires et dans les métiers liés à la santé humaine (psychologue, ostéopathe, infirmier...).

Plus de 29 % des créations se font dans le commerce. Elles y augmentent de 6,1 % pour les sociétés et de 7,7 % pour les auto-entreprises. Seules les créations d'entreprises individuelles classiques sont en recul dans ce secteur. Une majorité de ces nou-

veaux commerces s'exercent dans la restauration et la vente sur éventaires et marchés.

Dans l'industrie, qui représente 6 % des créations, les immatriculations de sociétés et d'auto-entreprises sont en hausse.

Dans le secteur de la construction, les immatriculations reculent de 1,9 % en Centre-Val de Loire, la progression des créations dans le Cher et l'Eure-et-Loir ne compensant pas les baisses importantes dans les autres départements.

Moins d'entreprises défaillantes

La reprise des créations s'accompagne d'un repli de 8,4 % des défaillances d'entreprises dans la région, seulement 2 160 entreprises ayant cessé leur activité en 2014. Cette baisse des défaillances est beaucoup plus sensible qu'en France métropolitaine (- 0,7 %).

Les évolutions départementales les plus favorables bénéficient au Cher, au Loir-et-Cher et au Loiret. Seul l'Eure-et-Loir subit un accroissement des défaillances (+ 13,5 %).

Tous les secteurs d'activité enregistrent un repli des défaillances en Centre-Val de Loire (*figure 4*). Ce ralentissement est particulièrement net dans le commerce et l'agriculture, à l'inverse de la tendance nationale. Il est moins marqué dans les activités de services, mais y reste supérieur à la moyenne métropolitaine. ■

Pour en savoir plus

- Caroline Métois, « En Centre-Val de Loire, moins d'une création d'entreprise sur trois est le fait d'une femme », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 10, février 2015
- Karine Pélissou, « Trois ans après leur création, les entreprises survivent mieux en Centre-Val de Loire » *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 13, mai 2015

1 Créations et défaillances d'entreprises par département

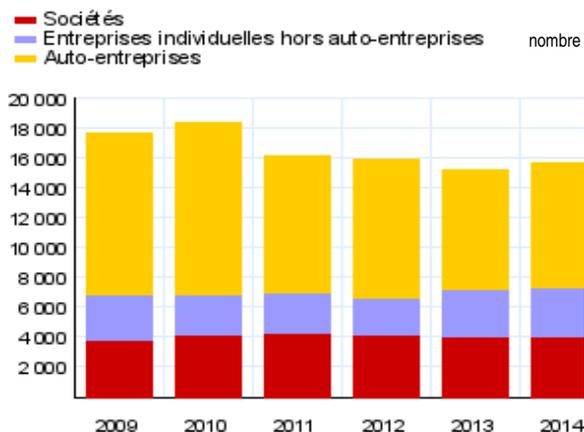
	Créations								Défaillances d'entreprises	
	de sociétés		d'entreprises individuelles hors auto-entreprises		d'auto-entreprises		Total		nombre	évolution 2014/2013
	nombre	évolution 2014/2013	nombre	évolution 2014/2013	nombre	évolution 2014/2013	nombre	évolution 2014/2013		
Cher	354	- 8,1	365	- 3,4	962	13,2	1 681	4,2	235	- 22,2
Eure-et-Loir	732	- 0,5	488	- 10,3	1 368	17,2	2 588	5,8	404	13,5
Indre	252	7,2	265	1,1	601	11,1	1 118	7,7	202	- 0,5
Indre-et-Loire	1 072	14,2	1 011	10,5	1 961	2,7	4 044	7,5	514	- 3,9
Loir-et-Cher	474	- 8,5	220	- 15,1	1 106	- 4,4	1 800	- 6,9	280	- 19,5
Loiret	1 110	- 5,0	938	5,7	2 320	0,2	4 368	- 0,1	532	- 14,6
Centre-Val de Loire	3 994	0,3	3 287	1,3	8 318	4,8	15 599	2,9	2 167	- 8,4
France métropolitaine	160 285	4,4	95 254	- 2,9	278 915	3,5	534 454	2,6	60 548	- 0,7

Note : données brutes, en date de jugement

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene) ; Banque de France, Fiben (extraction au 9/2/15)

2 Créations d'entreprises en Centre-Val de Loire

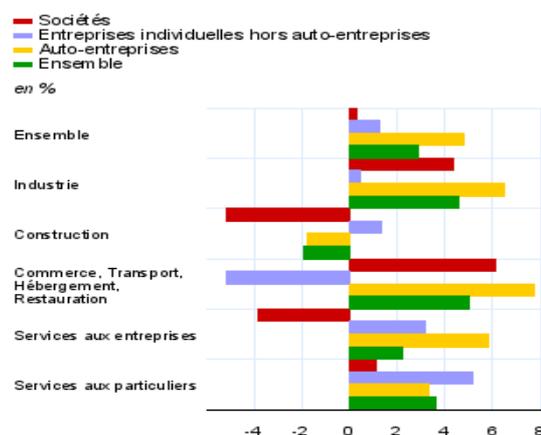


Note : nombre de créations brutes

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene)

3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2013 et 2014 en Centre-Val de Loire

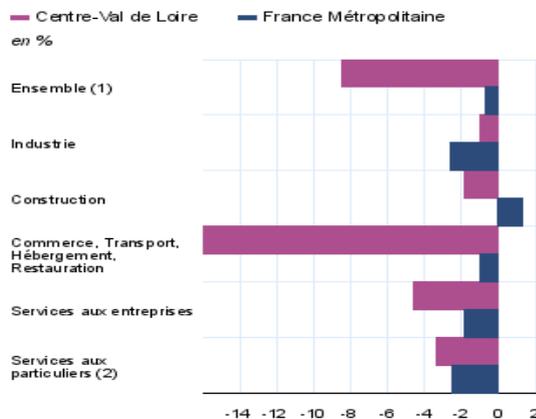


Note : données brutes

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene)

4 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2013 et 2014



(1) y compris agriculture

(2) hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales

Note : données brutes, en date de jugement

Source : Banque de France, Fiben (extraction au 9/2/15)

Construction

Poursuite de la baisse de l'activité en 2014

Dans la construction, l'activité se contracte encore. Le nombre de logements mis en chantier atteint son plus bas niveau depuis dix ans. La commercialisation de logements neufs continue de ralentir. L'activité des travaux publics ne redémarre pas.

SEEVAC - DVDEC, DREAL Centre-Val de Loire - Cellule économique régionale du BTP Centre-Val de Loire

Construction neuve : nette diminution

Le nombre de logements autorisés en Centre-Val de Loire décroît fortement en 2014, jusqu'à atteindre 9 800 logements (- 22,6 % sur un an). Cette baisse concerne le logement à la fois individuel et collectif, y compris en résidences (*figure 1*).

Le nombre total de maisons individuelles autorisées s'élève à 6 433 en 2014, soit une diminution de 19,7 % (- 16,7 % au niveau métropolitain). C'est également la tendance dans le collectif, qui baisse fortement. Avec 3 331 logements en 2014, ce niveau est le plus bas depuis 2005, soit un recul de 40,2 % sur dix ans.

Le nombre de logements mis en chantier évolue dans le même sens en 2014, en baisse de 17,1 %. Entre 2008 et 2013, le taux annuel moyen d'évolution est de - 2,7 % pour l'ensemble des logements commencés (*figure 3*).

Après la progression des trois dernières années, le nombre de logements commencés du secteur collectif recule de 10,5 % par rapport à l'année précédente (4 414 unités en 2014).

De même, le nombre de maisons neuves commencées s'établit au niveau le plus bas depuis 2005, avec seulement 6 034 logements en 2014, en baisse de 21,4 %. Sur dix ans, il a diminué de 41,9 %. Ces taux sont analogues à ceux du niveau métropolitain, respectivement - 20,6 et - 43,9 %.

En 2014, une forte baisse affecte notamment le Cher et le Loiret : l'ensemble des logements autorisés y recule respectivement de 33,8 et 37,0 % et les mises en chantier de 53,7 et 18,9 %.

La construction de plus de 1,2 million de mètres carrés de locaux non résidentiels a

été autorisée en 2014 et près de 0,8 million ont été mis en chantier pendant la même période (*figures 2 et 4*).

En 2014, la surface des locaux autorisés diminue de 17,3 %, contre 11,5 % en France métropolitaine, et celle des locaux commencés chute de 29,2 % (- 18,0 % en métropole).

La construction de locaux privés, représentant 79 % de la surface totale autorisée, est orientée à la baisse, à l'exception de ceux de l'industrie, en progression de 15,9 %. Le secteur public dans son ensemble recule de 9,3 %.

Le constat est identique pour les surfaces mises en chantier : tous les secteurs sont en repli hormis les locaux de l'artisanat qui évoluent fortement, doublant par rapport à 2013.

Promotion immobilière privée : activité toujours en baisse

En 2014, la promotion immobilière privée continue de ralentir en Centre-Val de Loire. Tous les secteurs de l'activité sont touchés. Le nombre total de logements réservés à la vente, à la fin 2014, s'établit à 1 507 unités, atteignant ainsi son plus bas niveau depuis 1995 (*figure 5*). La baisse annuelle est de 17,6 %, taux quasiment identique à celles affectant l'individuel (- 17,8 %) et le collectif (- 17,6 %).

Au niveau national, le constat est similaire, avec, en 2014, un repli de 4 % tous types de logements confondus. Cette diminution est encore plus marquée sur la demande des maisons individuelles que sur les appartements avec respectivement - 17,6 et - 2,4 %.

Dans le même temps, les promoteurs immobiliers continuent d'ajuster leur offre

de logements en fonction du niveau des ventes. Cela impacte à la fois les mises en vente, qui chutent nettement (principalement celles de maisons individuelles : - 47 % en un an) et les encours de logements proposés à la vente, en recul de près de 9 % (- 2 234 logements à la fin 2014). Le secteur individuel reste le plus marqué par ce repli des stocks (- 30 % contre - 3,7 % dans le collectif).

Entre 2013 et 2014, le prix moyen au mètre carré d'un appartement diminue légèrement, passant de 3 176 à 3 081 euros. Le prix des maisons neuves augmente de 1,1 % (193 754 euros l'unité fin 2014). Cette tendance est similaire au niveau national : - 0,4 % dans le collectif et + 2 % dans l'individuel.

Le prix moyen régional reste néanmoins en dessous de la moyenne nationale tant pour l'individuel (252 614 euros l'unité) que pour le collectif (3 862 euros/m²) avec respectivement des écarts de 23 et 20 %.

Travaux publics : nouveau recul de l'activité

L'année 2014 est marquée par un repli d'activité estimé à 7 % en Centre-Val de Loire. Tous les indicateurs sont au rouge : la situation des entreprises est jugée très inquiétante par les professionnels du secteur et les prévisions sont pessimistes pour 2015, liées à un manque de visibilité sur l'activité (*figure 6*).

La politique d'infrastructures étant à l'arrêt, 2014 est considérée comme une année blanche par la profession.

L'État et les collectivités continuent de baisser leurs dotations, or l'activité des entreprises de travaux publics est fortement dépendante de leur capacité d'investissement. ■

Pour en savoir plus

- <http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/enquetes-et-statistiques-r55.html>

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

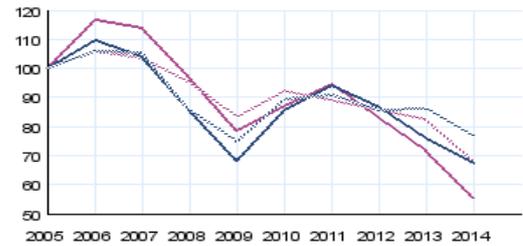
Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

D'autres données, produites à partir des informations collectées sur les formulaires (permis autorisés, déclaration de mise en chantier...) sont disponibles sur le site du SOeS (Accueil > Logement – Construction > Construction > Logement (respectivement "Locaux non résidentiels") > onglet "résultats détaillés").

3 Évolution de la construction de logements

Logements autorisés - Centre-Val de Loire
 Logements commencés - Centre-Val de Loire
 Logements autorisés - France métropolitaine
 Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires en date réelle
 Champ : logements individuels et collectifs
 Source : SOeS, Sit@del

4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels

Locaux autorisés - Centre-Val de Loire
 Locaux commencés - Centre-Val de Loire
 Locaux autorisés - France métropolitaine
 Locaux commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires en date réelle
 Source : SOeS, Sit@del

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs en Centre-val de Loire

Logements neufs disponibles en fin d'année
 Logements neufs mis en vente
 Logements neufs vendus (réservés)

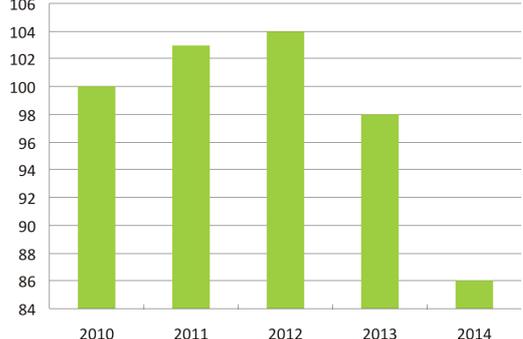
en indice base 100 en 2005



Note : données brutes
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine
 Source : SOeS, Enquête ECLN

6 Évolution de l'activité des travaux publics

indice base 100 en 2010



Source : CER BTP (estimation)

1 Logements autorisés et commencés par département

nombre, %

	Logements autorisés			Logements commencés		
	2014	évolution 2014/2013	évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)	2014	évolution 2014/2013	évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Cher	700	-33,8	-14,5	700	-53,7	-1,9
Eure-et-Loir	1 600	-9,0	-6,2	1 500	-15,3	-4,9
Indre	400	-6,8	-12,7	500	-17,1	-4,2
Indre-et-Loire	3 000	-15,2	-5,9	3 500	-5,7	-0,4
Loir-et-Cher	1 200	-6,9	-9,5	1 200	-4,7	-10,7
Loiret	2 900	-37,0	-0,4	3 200	-18,9	-0,3
Centre-Val de Loire	9 800	-22,6	-5,9	10 400	-17,1	-2,7
France métropolitaine	356 800	-10,6	-2,5	342 400	-11,0	-0,1

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies

Champ : France métropolitaine

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015

2 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

%

	Centre-Val de Loire			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2014 (millier de m²)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Artisanat	50	-17,7	14,9	5,2	42,1
Bureaux	130	-5,6	-0,9	-22,3	-1,5
Commerce	160	-31,6	6,2	-14,1	0,6
Entrepôt	180	-30,8	-2,2	8,3	-6,6
Exploitation agricole ou forestière	311	-16,4	-6,2	-13,5	-2,0
Hébergement hôtelier	15	-58,1	32,3	-16,1	3,5
Industrie	143	15,9	-14,2	-2,0	-14,9
Service public ou d'intérêt collectif	262	-9,6	-6,4	-19,7	-0,9
Ensemble	1 251	-17,3	-3,7	-11,5	-3,1

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires en date réelle

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015

Tourisme

Une activité en repli

En 2014, la fréquentation touristique en Centre-Val de Loire baisse davantage qu'en moyenne métropolitaine. Ce repli, concernant à la fois l'hôtellerie et les campings, est notamment le fait de la clientèle française. Le nombre de nuitées diminue dans les départements ligériens et croît légèrement dans le Cher.

Anne-Céline Charel, Insee Centre-Val de Loire

La fréquentation touristique dans les hôtels et campings du Centre-Val de Loire représente 7,3 millions de nuitées en 2014, soit une diminution de 2,1 % par rapport à 2013 (*figure 3*), plus prononcée qu'en France métropolitaine (- 0,8 %). Cette baisse est en partie liée au fléchissement de l'activité dans les campings de la région, alors qu'au niveau national la fréquentation s'est maintenue.

Bien que la durée de séjour reste plus réduite qu'en moyenne métropolitaine, elle se stabilise. Ceci est le fait de la clientèle étrangère, qui séjourne plus longtemps que les Français, contrairement à l'année précédente (*figure 4*).

Si les départements ligériens bénéficient toujours de près des trois quarts de la fréquentation touristique régionale, ils sont toutefois moins visités qu'en 2013. Ainsi, le nombre de nuitées décroît fortement dans le Loiret (- 4,3 %) et le Loir-et-Cher (- 3,3 %). La baisse est plus contenue dans l'Indre-et-Loire (- 1,3 %) et l'Indre (- 1,8 %). La fréquentation se maintient dans l'Eure-et-Loir et croît modérément dans le Cher (+ 0,9 %).

Baisse de la fréquentation des hôtels

Le Centre-Val de Loire dispose de près de 650 hôtels, pour une capacité de plus de 19 600 chambres, soit 3,1 % de l'offre nationale.

Le recul de la fréquentation hôtelière en 2014 est davantage le fait de la clientèle

française qu'étrangère, avec respectivement - 1,8 et - 1,4 %.

Cette baisse concerne tous les départements, à l'exception du Cher et de l'Eure-et-Loir (*figure 1*). Malgré ces évolutions contrastées, les hôtels d'Indre-et-Loire et du Loiret restent les plus fréquentés de la région.

La part de la fréquentation étrangère se maintient à 24 %, toujours inférieure à celle de la France métropolitaine.

Elle n'est comparable au niveau métropolitain que dans l'Indre-et-Loire, où elle atteint près d'un tiers des nuitées. Les étrangers ne représentent ainsi qu'une nuitée sur cinq dans le Loiret.

La moitié des nuitées est réalisée dans les hôtels de 3 étoiles et plus, soit huit points de moins qu'en métropole.

Le tourisme d'affaires représente toujours la moitié des nuitées, contre 41 % en France métropolitaine où il est en légère baisse.

En Centre-Val de Loire, les taux d'occupation des hôtels ainsi que les durées moyennes des séjours restent à des niveaux plus faibles qu'en France métropolitaine, en particulier en dehors de la saison estivale.

Moins de touristes français dans les campings

Les campings de la région offrent près de 20 000 emplacements, dont un sur dix est loué à l'année.

Plus de la moitié des emplacements sont situés dans un établissement d'au moins 3 étoiles, soit un taux inférieur de plus de douze points à la moyenne métropolitaine.

Le nombre de nuitées en hôtellerie de plein air diminue de 3,3 % (*figure 2*). Si cette baisse concerne tous les types d'hébergement, de toute catégorie, elle est néanmoins plus prononcée pour les nuitées en location (- 5,6 %).

Plus notable dans le Cher, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire, cette désaffection concerne tous les départements de la région à l'exception du Loiret (+ 4,0 %).

Le recul de l'activité touristique en hôtellerie de plein air est uniquement dû à la clientèle française (- 7,2 %). Les étrangers, européens pour la plupart, sont plus présents (+ 0,9 %) et séjournent un peu plus longtemps qu'en 2013. Ils constituent la moitié de la clientèle, contre un tiers en France métropolitaine, et même davantage dans les établissements de catégorie supérieure. La diminution des nuitées des Britanniques est compensée par la progression de la fréquentation des Néerlandais, qui totalisent toujours près de la moitié des nuitées étrangères.

Le taux d'occupation, des campings ou des hôtels, reste plus faible que celui observé sur l'ensemble de la France métropolitaine. Même si l'écart est particulièrement marqué en été, il se stabilise depuis deux ans. ■

Pour en savoir plus

- Anne-Céline Charel, « Une saison touristique 2014 en demi-teinte », *Insee Flash Centre-Val de Loire* n° 7, février 2015
- <http://www.tourisme-pro-centre.fr/études-et-enquêtes>

1 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2014 par une clientèle étrangère %
	2014 (millier)	évolution 2014/2013	évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	
Cher	617	2,3	- 1,9	18,5
Eure-et-Loir	612	0,0	0,4	22,2
Indre	397	- 2,0	- 1,6	13,7
Indre-et-Loire	1 707	- 0,3	- 0,9	32,2
Loir-et-Cher	883	- 1,9	0,6	24,2
Loiret	1 314	- 5,7	0,6	20,0
Centre-Val de Loire	5 530	- 1,7	- 0,3	24,1
France métropolitaine	198 509	- 1,4	1,0	36,7

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données 2014 définitives, données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

2 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2014 %	
	2014 (millier)	évolution 2014/2013	évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements locaux
Cher	113	- 6,0	3,8	32,4	21,1
Eure-et-Loir	77	0,1	- 6,2	40,0	30,9
Indre	132	- 1,3	- 1,0	39,1	22,0
Indre-et-Loire	526	- 4,4	- 1,5	49,8	30,8
Loir-et-Cher	660	- 5,2	3,5	56,7	39,9
Loiret	244	4,0	0,0	49,0	20,1
Centre-Val de Loire	1 751	- 3,3	0,6	49,9	31,5
France métropolitaine	109 743	0,3	1,6	33,4	47,3

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données 2014 définitives, données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

3 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

— Nombre de nuitées - Centre-Val de Loire
 - - - Nombre d'arrivées - Centre-Val de Loire
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine
 - - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2014 définitives, données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

4 Fréquentation des hôtels et des campings

	Centre-Val de Loire		France métropolitaine	
	hôtels	campings	hôtels	campings
Arrivées	3 877	579	110 244	20 770
Français	2 962	298	76 003	13 360
Étrangers	916	281	34 241	7 409
Nuitées	5 530	1 751	198 509	109 743
Français	4 198	876	125 568	73 131
Étrangers	1 332	874	72 941	36 612
Durée moyenne du séjour (en jours)	1,4	3,0	1,8	5,3
Français	1,4	2,9	1,7	5,5
Étrangers	1,5	3,1	2,1	4,9

Note : données 2014 définitives, la fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

Transport

Un bilan mitigé

Le bilan régional s'est inversé par rapport à celui de 2013 dans le domaine du transport. En effet, la reprise de l'activité dans le transport de marchandises par la route en 2013 ne s'est pas confirmée en 2014, année marquée par un net recul, supérieur à la moyenne nationale. En revanche, les immatriculations de véhicules particuliers enregistrent une légère hausse, après cinq années de baisse, à l'instar de la tendance nationale.

Anne-Sophie Thomas, Dreal Centre-Val de Loire

Baisse des flux de marchandises

Après une reprise en 2013 (+ 3,2 %), les flux de transport de marchandises par la route en Centre-Val de Loire connaissent en 2014 une diminution de 5,4 %. Cette baisse, plus importante que celle du niveau national, est principalement due à un retour à la situation de 2012 des exportations régionales (- 7 %) et à la chute des flux internes (- 6,2 %). S'ajoute à ces deux tendances le repli (- 3,3 %) des flux entrants dans la région. C'est ainsi la première fois que les trois indicateurs se situent en dessous du niveau de 2009 : au total 14 428 millions de tonnes-kilomètres transportées en 2014 contre 14 847 en 2009 (*figure 2*).

Poursuite de la hausse des demandeurs d'emploi

Dans le secteur du transport et de l'entreposage, 5 201 demandeurs de catégorie A sont inscrits à Pôle emploi en fin d'année dans la région, en données brutes. La hausse est de 5,3 % par rapport au dernier trimestre de l'année 2013, ce qui correspond à l'augmentation régionale observée tous secteurs confondus.

Dans le secteur du transport et de l'entreposage, 572 offres ont été répertoriées en moyenne par trimestre (données brutes), soit une évolution de + 0,8 % par rapport à l'année précédente. Les offres durables (six mois ou plus) représentent environ 70 % de l'ensemble.

Le nombre de contrats de travail temporaire dans le transport et l'entreposage reste stable par rapport à 2013. En 2014, dans la région, 153 436 contrats ont été conclus ; 4 093 intérimaires ont été employés en moyenne trimestrielle dans ce secteur, soit une progression de 4,0 % par rapport à 2013 (3 936 emplois, données révisées).

Première hausse des immatriculations de véhicules particuliers depuis cinq ans

Depuis 2009, c'est la première reprise (+ 0,8 %) que la région enregistre en matière d'immatriculation de véhicules particuliers. Cette amélioration est légèrement supérieure à la moyenne nationale (+ 0,5 %). Ces chiffres encourageants sont dus à la hausse des immatriculations dans les départements de l'Indre-et-Loire et de l'Indre avec respectivement + 6,6 et + 5,7 %.

Cependant, bien que les véhicules particuliers représentent plus de 79 % des 75 270 immatriculations en 2014, le bilan global des immatriculations reste légèrement négatif (- 0,2 %). En effet, après la hausse de l'année précédente, les immatriculations de véhicules utilitaires légers et de véhicules industriels sont en baisse, avec de fortes disparités entre les départements (*figure 1*).

Un trafic aéroportuaire de passagers en très légère hausse

En 2014, le trafic passager de l'aéroport de Tours Val de Loire totalise 184 122 voyageurs, représentant 97 % du trafic régional, comme l'année précédente (*figure 3*). La fréquentation de cet aéroport augmente de 1,3 %, notamment grâce aux lignes régulières à destination de Londres et Marrakech qui concentrent près de la moitié des passagers transportés. Cette stabilisation du nombre de voyageurs intervient après deux années de forte hausse et se situe dans la moyenne des aéroports de province (+ 1,5 % entre 2013 et 2014).

L'aéroport de Tours Val de Loire est caractérisé par une forte présence de lignes à bas coût. Le « low-cost » représente

92,9 % du nombre de passagers de la région. Cette proportion est nettement supérieure à celle d'un tiers des passagers transportés en moyenne de la France de province, ou celle d'un quart à l'échelle métropolitaine.

L'aéroport de Châteauroux-Centre enregistre un nouveau recul du nombre de passagers pour les vols commerciaux (- 14,3 %). Ce deuxième aéroport de la région est en effet spécialisé dans le fret aérien, l'entraînement sur les avions de ligne et la déconstruction des appareils en fin de vie.

Des projets d'infrastructures à l'étude

Après une suspension des études en 2013, suite aux travaux de la commission « mobilité 21 », le ministre des Transports a confirmé, en février 2014, l'opportunité d'une mise en concession complète de l'axe routier de la RN 154 entre l'A10 (au nord d'Allaines) et Nonancourt (jonction avec la RN 12) en Eure-et-Loir. Cette solution est considérée comme la plus cohérente économiquement.

L'État a donc demandé une reprise des études pour préparer le dossier d'enquête publique. Elles sont destinées notamment à définir le tracé définitif. L'enquête publique étant programmée pour le premier semestre 2016, une seconde phase de concertation publique a été organisée du 10 décembre 2014 au 13 février 2015.

Pour le projet de ligne à grande vitesse (LGV) Paris Orléans Clermont-Ferrand Lyon (POCL), dont la commission avait recommandé le report de l'engagement entre 2030 et 2050, deux options de passage ont été définies. Les impacts pour le Loiret, l'Indre et le Cher sont en cours d'étude. ■

Pour en savoir plus

- <http://www.ort-centre.fr/Publication-de-l-ORT>

1 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble des immatriculations (3)		nombre, %
	2014	évolution 2014/2013	2014	évolution 2014/2013	2014	évolution 2014/2013	2014	Évolution 2014/2013	
	Cher	6 476	- 0,3	1 232	- 12,2	180	- 29,1	7 891	- 3,3
Eure-et-Loir	11 800	- 2,0	2 530	- 1,9	391	14,3	14 734	- 1,6	
Indre	4 593	5,7	926	5,0	127	- 50,0	5 647	2,9	
Indre-et-Loire	14 673	6,6	4 138	1,6	304	4,1	19 140	5,5	
Loir-et-Cher	6 456	- 0,5	1 219	- 17,5	212	1,4	7 898	- 3,6	
Loiret	15 728	- 2,5	3 792	- 0,8	404	- 14,9	19 960	- 2,4	
Centre-Val de Loire	59 726	0,8	13 837	- 2,8	1 618	- 11,4	75 270	- 0,2	
France métropolitaine	1 765 855	0,5	370 130	1,5	38 895	- 13,6	2 180 776	0,3	

Note : données brutes

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers

(3) : y compris immatriculations de transports en commun

Source : SOeS, Sidiv

2 Transport de marchandises par la route

	2014 (p) (millions de tonnes- kilomètres transportées)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Centre-Val de Loire		%
Entrées dans la région	5 947	- 0,5
Sorties de la région	5 946	- 0,8
Intérieur de la région	2 535	- 0,2

p : données provisoires

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse, données hors transport international

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises

3 Passagers des aéroports

	Centre-Val de Loire			France métropolitaine		nombre, %
	passagers en 2014	évolution 2014/2013	évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)	évolution 2014/2013	évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)	
Lignes nationales	32 399	1,5	37,1	- 2,6	1,3	
Lignes internationales	155 653	1,2	11,4	4,2	2,1	
Transit	1 057	- 22,8	48,1	- 12,5	- 9,9	
Total	189 109	1,1	14,2	2,1	1,8	
dont lignes à bas coût (low cost)	175 639	1,6	16,7	12,6	8,4	
Part des lignes à bas coût (low cost)	92,9	///	///	///	///	

Note : données brutes

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses

Source : Union des aéroports français

Agriculture

Des récoltes abondantes en 2014

L'année 2014 est marquée par une bonne récolte régionale en grandes cultures. L'hiver doux et pluvieux, ainsi que le printemps chaud et sec, ont favorisé les rendements des céréales à paille et du colza. La qualité des blés est toutefois hétérogène en raison de la fraîcheur et de l'humidité estivales. Les cours moyens des céréales continuent de fléchir. La récolte viticole retrouve un niveau correct. La production et les cours du lait de vache sont bien orientés, contrairement aux bovins de boucherie. La collecte et le prix du lait de chèvre repartent à la hausse. Le niveau général des prix des intrants continue à baisser, mais moins vite que celui des produits agricoles.

Nathalie Sailleau, Draaf Centre-Val de Loire

Grandes cultures : des récoltes abondantes mais de qualité décevante

La récolte des grandes cultures 2013-2014 est en hausse, grâce à des rendements supérieurs aux moyennes quinquennales. La qualité des récoltes de céréales est cependant altérée par les précipitations estivales.

La production de blé tendre dépasse de 8 % celle de 2013 (*figure 1*). Les phénomènes de germination sur pied, favorisés par le climat froid et pluvieux de l'été, conduisent toutefois à déclasser une partie du blé panifiable en blé fourrager.

La production de blé dur poursuit sa baisse (- 5 %), qui s'explique par un repli des surfaces.

Malgré la baisse des superficies, la production de maïs augmente de 10 % en raison de la forte progression des rendements. La pluviométrie abondante de l'été a permis un bon développement du maïs non irrigué (*figure 4*).

La récolte d'orge progresse de 15 %.

Pour les oléagineux, le bilan est contrasté. La production de colza augmente de 42 % par rapport à 2013, sous l'effet conjugué d'un gain de rendement et d'une extension des surfaces. À l'inverse, la récolte de tournesol se rétracte de 25 %, impactée par le recul des superficies.

Les cours moyens des céréales et des oléoprotéagineux continuent de fléchir en raison de récoltes mondiales abondantes (*figure 2*). La baisse du prix moyen du blé tendre est accentuée par l'abondance de blés de qualité fourragère. Le Centre-Val de Loire occupe toujours la première place

des régions françaises concernant la production de céréales et d'oléagineux.

Une année morose pour les fruits et légumes

Si les températures douces du printemps ont favorisé une production précoce des fruits et légumes, les conditions fraîches et humides de juillet et août ont pénalisé les rendements et détourné les consommateurs de certaines productions. Les prix sont dans l'ensemble en repli par rapport à 2013. Les récoltes de pommes et de poires sont satisfaisantes mais l'embargo russe sur les produits agricoles et une production européenne en hausse ont pesé sur les cours.

La vendange régionale renoue avec la normale, après deux années marquées par le gel et les orages. Les prévisions de récolte approchent 1,2 million d'hectolitres, supérieures de 18 % à celle de 2013 et de 12 % à la moyenne quinquennale. L'ensoleillement et la chaleur de septembre ont permis une bonne maturation des raisins. La faiblesse des stocks entraîne les cours à la hausse.

Élevage bovin : offre limitée et recul des prix

En 2014, les abattages régionaux de bovins diminuent de 4 %. Les exportations de brouillards s'élèvent à 61 000 têtes, soit 6 % des exports français. Leur lente érosion se confirme (- 3,5 contre - 2 % au niveau national). Les exportations se maintiennent vers l'Espagne mais continuent à reculer vers l'Italie. Malgré une offre relativement

limitée, les cours des bovins sont orientés à la baisse en 2014. La hausse de la production européenne, notamment polonaise, ainsi que l'embargo russe ont contribué à l'encombrement du marché.

Petite embellie pour le lait de chèvre

Les livraisons régionales de lait de vache, cumulées d'avril à décembre 2014, augmentent de 3 % par rapport à la même période de la campagne précédente.

Après deux années consécutives de recul important, les livraisons régionales de lait de chèvre augmentent légèrement en 2014 (+ 3 %). En moyenne sur l'année, le prix payé aux producteurs est en hausse de 6 %.

Le cheptel caprin représente 11 % du total national, classant le Centre-Val de Loire à la quatrième place.

Léger repli du prix des intrants

Le recul global des prix d'achat des biens et services de consommation courante constaté en 2013 (- 3 %) se poursuit en 2014, mais à un rythme ralenti (- 1 %).

La baisse des prix de l'énergie (- 16 %) et des aliments pour animaux (- 7 %) est compensée par la hausse de ceux des engrais et amendements (+ 5 %) (*figure 3*).

Au niveau national, le repli des prix des intrants est plus accentué (- 3 %). Dans le même temps, le niveau global des prix agricoles baisse plus vite que celui des consommations intermédiaires. Ainsi, l'écart entre les deux, encore favorable aux producteurs, s'est fortement réduit depuis un an, en dépit d'un fort recul du coût des produits pétroliers. ■

Pour en savoir plus

- <http://www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr>
- <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/centre/#region171> - publications, Bilan annuel 2014, mai 2015

1 Grandes cultures et oléoprotéagineux en 2014 en Centre-Val de Loire

	Superficie (ha)	Rendement (q/ha)	Production (1 000 q)	Évolution de la production 2014/2013 (%)
Blé tendre	678 655	75	50 606	8
Blé dur	65 065	69	4 480	- 4
Orge, escourgeon	288 780	70	20 093	17
Avoine	10 945	42	462	- 5
Mais-grain (hors semences)	160 590	105	16 833	10
<i>Mais grain irrigué</i>	100 560	112	11 215	- 1
<i>Mais grain non irrigué</i>	60 030	94	5 617	43
Triticale	26 300	50	1 312	- 2
Colza	292 193	37	10 774	43
Tournesol	78 105	23	1 835	-25
Pois protéagineux	22 400	38	856	16
Féveroles et fèves	4 470	27	121	29

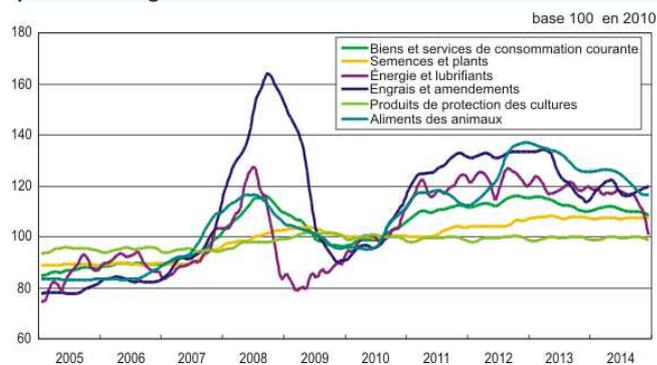
Source : Agreste - Conjoncture grandes cultures au 1^{er} novembre 2014

2 Les cours des céréales



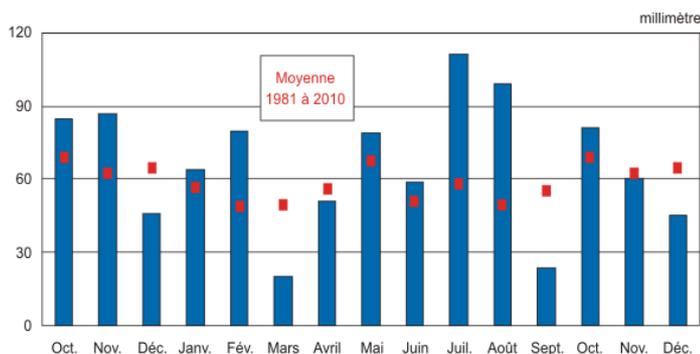
Source : FranceAgriMer

3 Évolution de l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole en Centre-Val de Loire



Source : Agreste, IPAMPA

4 Moyenne des précipitations 2013/2014 en Centre-Val de Loire



Source : Météo France

Commerce extérieur

Des échanges extérieurs en baisse mais un solde commercial toujours excédentaire

Le commerce extérieur régional s'est sensiblement contracté en 2014. L'excédent commercial, de 787 millions d'euros, est toutefois en légère hausse. Le Loiret, l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire totalisent les trois quarts tant des exportations que des importations. Les produits pharmaceutiques, les produits chimiques, les parfums et cosmétiques ainsi que les machines et équipements d'usage général demeurent les principaux produits échangés. La contribution majoritaire aux échanges extérieurs est toujours le fait de l'Union européenne, bien qu'en baisse limitée en 2014, et principalement de l'Allemagne, qui reste pour une deuxième année consécutive le premier pays client et fournisseur.

Pierre Boedo, Directe Centre-Val de Loire

Le commerce extérieur du Centre-Val de Loire a été moins dynamique en 2014. Les exportations s'élèvent à 17,6 milliards d'euros (Md€), soit - 5,4 % par rapport à l'exercice antérieur (*figure 1*). Après une année de contraction des échanges en 2009, due à la crise de 2008, et quatre années de reprise entre 2010 et 2013, les résultats 2014 confirment une baisse tendancielle déjà notée à la fin 2013. Les importations portent sur 16,8 milliards d'euros soit une baisse de 5,9 %. Le commerce extérieur régional dégage ainsi un solde excédentaire de 787 millions d'euros, comparable au précédent exercice. Le taux de couverture des importations par les exportations s'établit à 104,7 %, contre 104,4 % en 2013.

La région toujours au huitième rang national

Les échanges régionaux représentent 4,1 % des exportations de la France et 3,4 % de ses importations, contre respectivement 4,4 et 3,6 % en 2013. Le Centre-Val de Loire se situe ainsi en huitième position parmi les régions françaises exportatrices, comme en 2013, derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, le Nord-Pas-de-Calais, l'Alsace, la Haute-Normandie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. La région devance de peu les Pays de la Loire pour une deuxième année consécutive. Elle maintient son neuvième rang des régions importatrices et le huitième pour l'excédent commercial.

Les trois quarts des échanges assurés par trois départements

Le Loiret, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir restent les trois départements les plus dynamiques à l'international (*figure 2*). Ils représentent 78,3 % des exportations et 74,5 % des importations. Viennent ensuite le Loir-et-Cher (respectivement 10,8 et 12,5 %) puis l'Indre et le Cher, ces deux départements n'assurant à eux deux qu'à peine un dixième des échanges de la région.

Les produits pharmaceutiques en net recul

Avec près de 4 milliards d'euros, les produits pharmaceutiques, bien qu'en forte baisse (- 20 %), restent les plus vendus à l'extérieur, devant les parfums et cosmétiques (2,5 Md€) ainsi que les machines et équipements d'usage général (1,9 Md€) (*figure 3*). Avec des parts respectives de 23, 14 et 11 %, ils constituent un peu moins de la moitié des exportations. Le Centre-Val de Loire est la deuxième région française exportatrice de produits pharmaceutiques après l'Île-de-France et la troisième pour les parfums et cosmétiques, après l'Île-de-France et la Picardie.

Les produits pharmaceutiques (1,7 Md€) se maintiennent en tête des importations, suivis par la chimie de base, les matières plastiques et le caoutchouc (1,3 Md€) ainsi que les machines et équipements d'usage général (1,2 Md€) (*figure 4*). Ils comptent respectivement pour 10, 8 et 7 % des achats à l'extérieur, soit au total

un peu plus du quart des importations régionales.

Une dépendance forte vis-à-vis de l'Union européenne

La contribution principale aux échanges extérieurs de la région incombe à l'Union européenne. En effet, en 2014, elle concentre 70 % des exportations, en baisse de deux points, et 72 % des importations, proportion stable (*figures 5 et 6*). Si les échanges avec l'Union européenne sont toujours excédentaires, le déficit avec l'Asie est à nouveau orienté à la baisse, par un effet conjugué d'une hausse des exportations et d'une diminution des importations.

L'Allemagne, toujours au premier rang

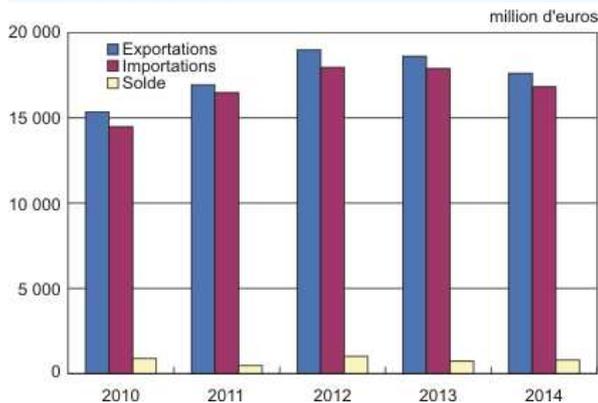
En 2014, l'Allemagne est, pour une deuxième année consécutive, le premier client de la région, avec 16 % des exportations (2,8 Md€), devant la Belgique. Les autres principaux pays destinataires sont le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie. Viennent ensuite les États-Unis, les Pays-Bas, l'Irlande et la Chine. La Russie ne fait plus partie des dix premiers clients, suite à l'embargo et la crise économique.

Le premier fournisseur de la région reste aussi l'Allemagne, avec 3,3 milliards d'euros, soit 19 % du total des importations. L'Irlande, seconde l'an passé, recule au bénéfice de l'Italie et de la Chine alors que les États-Unis chutent de plus de 25 %. L'Espagne, la Belgique, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Suède complètent le tableau des dix premiers fournisseurs de la région. ■

Pour en savoir plus

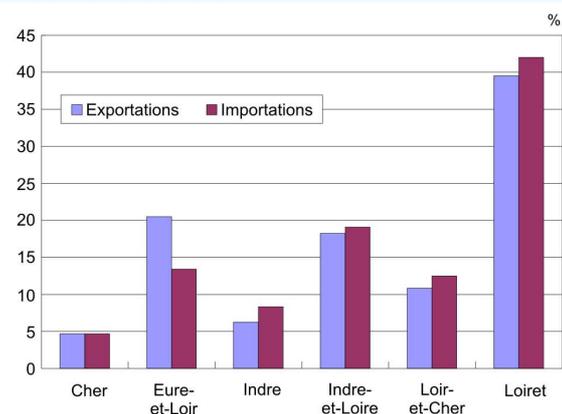
- <http://www.centre.directe.gouv.fr/>
- http://lekiosque.finances.gouv.fr/regionales/Region_accueil.asp#
- <http://www.douane.gouv.fr/>

1 Évolution des échanges extérieurs en Centre-Val de Loire

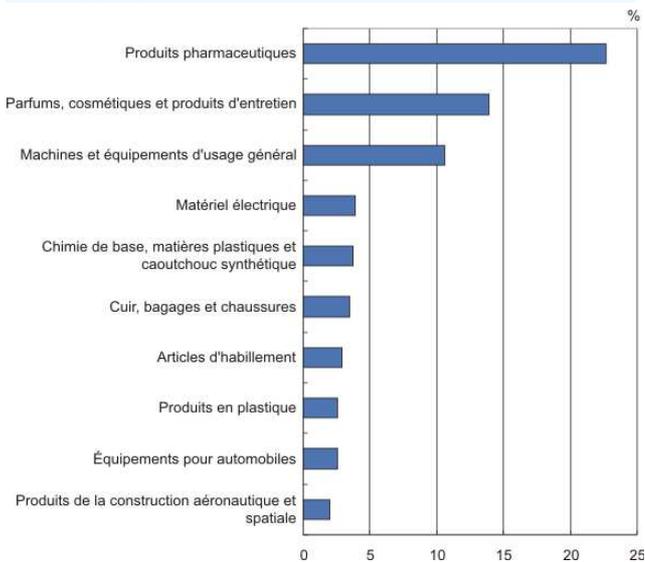


Source : Direction générale des douanes et droits indirects

2 Ventilation régionale 2014 des échanges extérieurs en Centre-Val de Loire

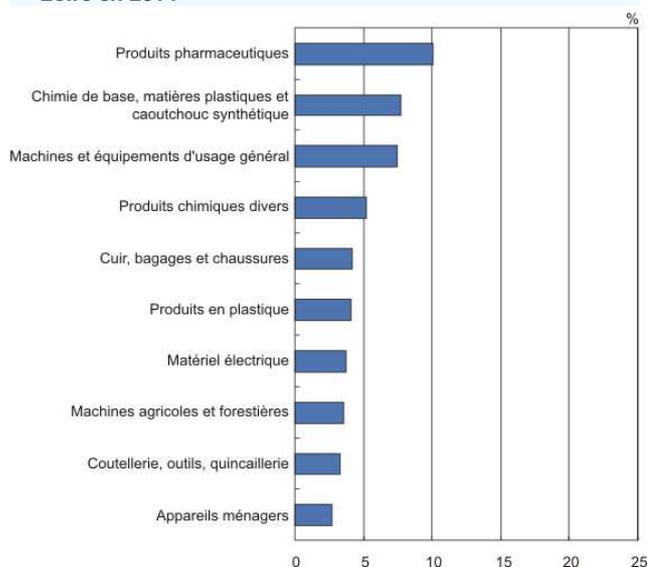


3 Les dix principaux produits exportés en Centre-Val de Loire en 2014

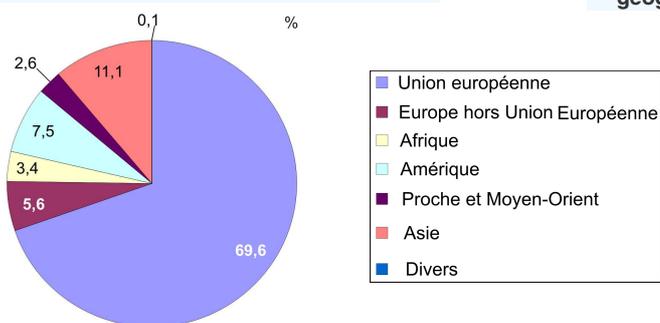


Source : Direction générale des douanes et droits indirects

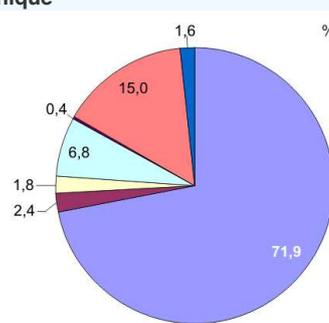
4 Les dix principaux produits importés en Centre-Val de Loire en 2014



5 Exportations du Centre-Val de Loire en 2014 par zone géographique



6 Importations du Centre-Val de Loire en 2014 par zone géographique



Source : Direction générale des douanes et droits indirects

Définitions

Activité partielle/Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant trois ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de un à trois ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale : CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion : CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1^{er} janvier 2011).

À compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat unique d'insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CI-RMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat initiative emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide

financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières : CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effet de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois : DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée : DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir : EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salarié, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

À partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des déclarations annuelles de données sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité sociale agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) qui est la Caisse nationale des unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non-salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française : NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections :
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux de couverture

Le taux de couverture du commerce extérieur est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations entre deux pays (ou deux zones). Il peut être relatif à un produit ou à l'ensemble des échanges de produits (biens et services).

La différence entre ces deux valeurs est appelée solde du commerce extérieur.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination	Direction régionale de l'Insee Centre-Val de Loire
Contributions	Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)
Directeur de publication	Jean-Michel Quelled
Rédacteur en chef	Philippe Calatayud
Auteurs	DIRECCTE Centre-Val de Loire Pierre Boedoz, Pascale Casamayou DREAL Centre-Val de Loire Anne-Sophie Thomas, SEEVAC - DVDEC, Cellule économique régionale du BTP Centre-Val de Loire DRAAF Centre-Val de Loire Nathalie Sailleau
Bureau de presse	Anne-Claire Monvoisin, Insee Centre-Val de Loire Tél : 02 38 68 53 04 – Fax : 02 38 69 52 00 Courriel : medias-centre@insee.fr

Insee Conjoncture

Centre-Val de Loire



Bilan économique 2014

Dégradation de l'emploi mais embellie de la création d'entreprises en 2014

Dans un contexte international plus favorable, l'économie française croît faiblement en 2014. Les progressions de l'activité et de l'emploi sont modestes (+ 0,2 et + 0,3%). Le taux de chômage est quasi stable.

Les tendances en matière d'emploi sont légèrement moins favorables en Centre-Val de Loire. L'emploi salarié marchand est en recul de 1,0 % au cours de 2014. Plus qu'en 2013 (- 0,6 %) et qu'en moyenne nationale (- 0,5 %). Cette dégradation touche tous les secteurs d'activité et principalement la construction et l'industrie. En lien avec cette dégradation du marché de l'emploi, le taux de chômage augmente de 0,5 point et atteint 9,7 % fin 2014. Il reste inférieur au taux national.

Avec une hausse des créations d'entreprises de près de 3 % en 2014, dans tous les secteurs en dehors de la construction, et un repli de 8,4 % des défaillances, la démographie régionale des entreprises enregistre une embellie. Le dynamisme entrepreneurial est plus marqué en Centre-Val de Loire que nationalement.

Conjoncture n° 5
mai 2015

ISSN 2262-5658

Insee Centre-Val de Loire
131, rue du faubourg bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directeur de la publication :
Jean-Michel Quellec

Rédacteur en chef :
Philippe Calatayud

© Insee 2015